

## Adresse de la commune de Grenoble (Isère), lors de la séance du 11 brumaire an III (1er novembre 1794)

---

### Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la commune de Grenoble (Isère), lors de la séance du 11 brumaire an III (1er novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome C - Du 3 au 18 brumaire an III (24 octobre au 8 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2000. pp. 260-261;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2000\\_num\\_100\\_1\\_21460\\_t1\\_0260\\_0000\\_6](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2000_num_100_1_21460_t1_0260_0000_6)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

e

[*Le comité révolutionnaire provisoire de Villeneuve-sur-Lot à la Convention nationale, le 2 brumaire an III*] (6)

Citoyens representans

Qu'elle idée consolante n'offre t'elle pas à notre esprit votre proclamation? Si elle fait palir d'effroi les méchans, elle rassure les républicains vertueux. Le soleil de votre justice dissipe l'affreux nuage à la faveur duquel ces hommes pervers portaient les plus funestes atteintes à la liberté et à l'égalité, tandis qu'ils se couvraient du voile trompeur du patriotisme.

Vive la Convention! à ces mots, que l'amour fait retentir dans toute la republique, ces êtres immoraux vont disparoitre de dessus la scene où le signal des conspirations les rallioit, ces hommes sanguinaires dont les crimes fixent aux yeux de toute la terre, l'époque de leur opprobre et qui lançaient le carnage et la mort, vont cesser d'être.

Sitôt que la vérité a percé les ténèbres épaisses dont on l'enveloppoit et qu'elle a mis au jour la désolation du peuple, alors vous vous etes levés, vous avés porté un regard de sollicitude paternelle sur la vaste etendue de la republique, vous y avés vû la terreur généralement répandue, les echafauds dressés, alors comme un pere tendre qui s'afflige des larmes de ses enfans, votre amour a parlé et la terreur que les partisans des forfaits avoit semée, s'évanouit, les echafauds que la cruauté avoit élevé, sont renversés et ne se redresseront que pour punir les scelerats qui ozeront desormais attenter à l'unité et l'indivisibilité de la république et dont l'arrêt est consigné dans vos decrets.

Graces à votre energie le calme succede à l'orage dont le vaisseau de la republique etoit menace, la serenité à la tempete qui le battait avec tant de violence et malgré tous les flots conjurés, il arrivera à sa glorieuse destinée.

Citoyens representans, comme vous nous faisons une guerre ouverte aux intrigans, comme vous nous les poursuivrons et si notre vigilance découvre leur imposture, nous vous les denoncrons; comme vous nous porterons un oeil surveillant sur les dilapidateurs de la fortune publique et sur ces hommes sans pudeurs, affamés de la fortune privée, oui comme vous, nous rechercherons ces vils assassins qui fuyent la lumière et n'espèrent leur salut que dans le désordre qui favorise leur brigandage.

Citoyens représentans, vous nous assurés que vous resterez à votre poste. Recevés le tribut de notre juste reconnaissance, consolidés la revolution et achevés de nous conduire au terme de cette brillante carrière de bonheur que votre sagesse et votre justice offre a nos regards. Avec vous nous courrons hardiment tous les dangers, s'il en existe encore, assurés que nous ne porterons pas nos pas au hazard.

Oui, citoyens representans, nous jurons à la face de l'être suprême un amour inviolable, et un entier dévouement à la Représentation nationale.

Vive la Convention nationale.

Vive la République une et indivisible.

PRUDHOMME, DOUZON, CANTAGREL  
et 6 autres signatures.

## 2

**Le conseil général de la commune de Grenoble [Isère] félicite la Convention nationale sur son Adresse au peuple, sur les victoires de nos armées et jure de ne reconnoître qu'elle pour centre de réunion.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (7).**

[*Le conseil général de la commune de Grenoble à la Convention nationale, le 3 brumaire an III*] (8)

Égalité, Liberté.

Citoyens Représentans,

Vous aviez juré au nom du peuple françois d'exterminer tous les tyrans coalisés et déjà la terre de la liberté est entierement purgée de tous leurs esclaves.

Vous avés ouvert au delà de nos frontieres un nouveau chemin à la victoire; déjà nos freres d'armes s'y sont montrés comme autant de héros.

Ces brigands couronnés en fuyant avec effroi du territoire de la république et de leurs propres frontieres, se flatteroient ils encore d'aller se rasseoir tranquillement sur un trône qui fait le malheur de l'humanité? et les crimes dont ils n'ont cessé d'inonder la terre resteroient ils impunis? Non, les vertus de nos freres d'armes, célébrées par vos decrets détruiront la tyrannie et affermiront la liberté.

Que n'avés vous pu, Citoyens Représentans, disposer toujours des événemens pour le bonheur du peuple, comme ils ont jusqu'ici disposé de la victoire pour les sauver de la tyrannie.

C'est que nos armées n'avoient que des armées à combattre et que la Convention avoit tous les vices à terrasser... C'est que la victoire n'est d'ordinaire que l'effet de la valeur et qu'une régénération ne peut être que le long et pénible chef-d'oeuvre de toutes les vertus.

Mais triomphant aujourd'hui de tous les obstacles que vous avés eu à vaincre, de tous les scélérats que vous avés eu à démasquer, vous avés mis enfin pour jamais la justice sévère, mais la justice seule à l'ordre du jour; vous l'y avés mise à la place de cet éternel effroi dont

(7) P.-V., XLVIII, 140.

(8) C 323, pl. 1388, p. 6. *Bull.*, 14 brum. (suppl.).

(6) C 323, pl. 1388, p. 5. *Bull.*, 14 brum. (suppl.).

## 3

ces hommes immoraux, ces dominateurs du peuple, étoient parvenus à glacer tous les coeurs et qu'ils vouloient y perpétuer comme le moyen le plus utile à leurs complots liberticides.

C'est ainsi, Citoyens Représentans qu'après quelques lenteurs impérieusement commandées par votre sagesse, vous élevant tout à coup par votre courage, audessus d'une faction criminelle que vous venés de punir, vous avés déployé cet auguste caractère qui annonce la grandeur de la nation que vous représentés.

Vous n'offrés plus aux regards du peuple français qu'une attitude imposante et majestueuse qui fait pâlir les méchans et qui rassure tous les bons citoyens. Vous ne lui présentés plus qu'un point infailible de ralliement qui va fixer toutes ses incertitudes, qu'un centre de réunion où il ira désormais puiser tous les motifs de sa conduite et concentrer exclusivement toute sa confiance. Il ne voit dans la république, que la république elle même, et la Convention nationale, seule dépositaire de sa volonté suprême. C'est là où il s'attache comme à un faisceau inséparable qui fait toute sa force qui fera toute sa gloire et assurera son bonheur.

Tel est, Citoyens Représentans, l'objet du serment que la commune de Grenoble vient renouveler aujourd'hui entre vos mains ; tel est le serment qu'elle s'empressa de prêter entre celles d'un de vos collegues, dans les temps critiques où le monstrueux fédéralisme agitait les brandons de la discorde dans les départemens environnans avec fureur.

La lecture de votre dernière adresse au peuple français a fait naitre dans tous nos coeurs des sentimens d'admiration et de reconnaissance pour toutes les vérités consolantes qu'elle contient et pour les principes sublimes qui y sont consacrés.

Le vif interêt qu'attache le conseil général de la commune de Grenoble à vous exprimer ici son adhésion unanime à cette adresse, est garant de l'hommage qu'il rend à vos principes, et une nouvelle preuve de ceux qu'il a constamment professés... Le bon esprit du peuple de Grenoble dans le cours de la Révolution, l'empressement de tous nos concitoyens à partager ces sentimens avec nous, l'horreur qu'ils ont voués à la mémoire de Robespierre, vous répondront aussi, Citoyens représentans que ce nouveau Catilina n'a jamais exhalé son souffle destructeur dans cette commune.

Elle a reçu votre adresse avec transport ; elle l'a reçue comme un nouveau gage de son sort et de celui de vingt quatre millions d'hommes que vous avés déjà rendus triomphans et dont vous avés juré d'assurer le bonheur, avant de quitter votre poste.

Fait et délibéré en conseil général de la commune de Grenoble le 3 brumaire an 3<sup>e</sup> de la République française une, indivisible et démocratique.

ARTHAUD, maire, Camille TEISIÈRE, agent national et 29 autres signatures dont celles de 9 officiers municipaux et de 15 notables.

**La société populaire de Vaise [Rhône] remercie la Convention nationale de son décret qui déclare que Commune-Affranchie reprendra son vrai nom de Lyon et qu'elle n'est plus en état de rebellion et de siège et jure fidélité à la Convention nationale.**

**Mention honorable, insertion au bulletin (9).**

[*La société populaire et républicaine de la commune de Vaise à la Convention nationale, le 24 vendémiaire an III*] (10)

Liberté, Égalité, fraternité ou la mort.

Citoyens Représentans

La société populaire n'a pû entendre sans des larmes d'attendrissement et de reconnaissance la lecture du decret qui declare que *Commune-Affranchie reprendra son ancien nom de Lyon, et qu'elle n'est plus en état de rebellion et de siege*. Plusieurs fois l'orateur a été interrompu par les cris de *vive la République, vive la Convention nationale* et soyes bien assurés, citoyens Représentans, que quoique nous n'ayons pas l'art de bien dire, nos coeurs n'en brulent pas moins du feu de la liberté et de l'amour de l'égalité.

Nous avons toujours abhorré les dominateurs, les demi-républicains, et ce tas d'egoïstes qui ne calculent que leur intérêt personnel dans la Révolution. Nous avions juré, sous le regne même du moderne Catilina, de n'avoir jamais d'autre point de ralliement que la Convention nationale, et nous aurions sçu mourir s'il l'eut fallu pour tenir notre serment ; mais le decret consolateur que vous venés de rendre en faveur de Lyon à entierement électrisés tous les habitans de cette commune. C'est un peuple nouvellement rendu à la liberté, qui veut montrer à ses liberateurs qu'il étoit digne de ce bienfait. Ce sont des patriotes qui ne voient de salut que dans l'activité du gouvernement révolutionnaire. Ce sont enfin de vrais républicains qui n'entrevoient plus qu'un seul obstacle au bonheur du peuple français ; c'est ce sisteme destructeur que les pretendus patriotes vouloient faire dominer dans toutes les parties de la République et cette guerre ouverte qu'ils avoient déclarée à la vertu.

Deja vous aves abattu la tete de l'hydre : continues, citoyens Représentans, à poursuivre le tronc qui s'agite encore en mille sens divers, qui repand partout son venin et qui cherche à se reproduire sous mille formes. Faites rentrer dans le néant les laches complices de celui qui fit trop longtems peser une verge de fer sur nos têtes : forcés ces infâmes dilapidateurs, ces nouveaux riches, ces sangsues du peuple, à dégorg-

(9) P.-V., XLVIII, 140.

(10) C 325, pl. 1407, p. 2. Bull., 11 brum.; J. Fr., n° 768.